



COULEURS AU CINÉMA

AVEC LA MISSION RÉPERTOIRE DE L'AGENCE POUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DU CINÉMA

ATELIER JEUNE PUBLIC

La mission Répertoire de l'ADRC propose à des conditions aménagées des ateliers de découverte de l'image animée. Ces séances sont proposées « clé en main » aux salles de cinéma (associatives, municipales ou privées) qui en font la demande. Destinés particulièrement au jeune public, mais pas seulement, ces ateliers permettent de manière ludique et pratique de parcourir l'histoire du cinéma.

L'atelier COULEURS AU CINÉMA est créé et proposé par Anne Gourdet-Mares

Loin des féeries colorées de la lanterne magique, les premières images cinématographiques étaient nécessairement liées aux contraintes de la photographie argentique qui n'était alors qu'en noir et blanc. Conscients que la couleur est un élément aussi naturel que le mouvement, professionnels et inventeurs cherchèrent très tôt des moyens pour mettre de la couleur dans les films : teintage, coloriage, trichromie. Le technicolor apportera la solution définitive au début des années 30. Cette animation se propose de relater l'aventure de la couleur au cinéma et d'en expliquer les différents procédés.

LES CONDITIONS DE LOCATION DES COPIES ADRC

Les projections donnent lieu à une déclaration des recettes selon la procédure commerciale habituelle (billetterie CNC). Ce film ne fait pas l'objet de minimum garanti (partage des recettes à hauteur de 50 %).

TARIFS & MODALITES DE REMUNERATION DE L'INTERVENANT

L'Agence a négocié auprès des intervenants les conditions suivantes valables uniquement sur les copies ADRC.

Tarifs : ■ 1 séance 250 € ■ 2 séances 440 € ■ 3 séances 600 €

L'ADRC pourra prendre en charge les frais de déplacement de l'intervenant. À charge pour la salle d'accueillir l'intervenant et de le rétribuer.

Deux possibilités de rémunération sont proposées :

■ L'association dont dépend l'intervenant adressera à la salle un contrat précisant la nature des prestations fournies et les moyens mis à disposition ainsi qu'une facture.

■ Si l'employeur est considéré comme organisateur non professionnel de spectacle vivant, il peut procéder à la rémunération de l'intervenant par le biais du guichet unique du spectacle (GUSO) qui est un service de simplification administrative gratuit. L'employeur verse au salarié le montant net de la prestation. Le règlement des cotisations sociales auprès du GUSO.



LE MAGICIEN D'OZ (1939) de Victor Fleming, King Vidor

USA - DCP - NB et Couleurs - 1h37 - VO et VF - 2D - Distribution : Warner Bros.
Version française, chansons en version originale

Interprétation : Judy Garland, Jack Haley, Ray Bolger, Bert Lahr, Frank Morgan...

SYNOPSIS

Dans sa ferme du Kansas, où elle vit avec son oncle, sa tante et leurs trois ouvriers, la jeune Dorothy rêve d'aller « au delà de l'arc-en-ciel »...

Fuyant, car l'horrible Miss Gulch a essayé de lui arracher son chien Toto, Dorothy rencontre le Magicien puis retourne à la ferme. Un terrible cyclone l'emporte avec la maison. Dorothy perd connaissance et se retrouve dans un pays enchanté, habité par le petit peuple des Munchkins.

En atterrissant chez eux, la petite fille a écrasé la Sorcière qui les opprimait. Désormais sous la protection de la Bonne (et belle) Sorcière mais menacés par la Sinistre Sorcière de l'Ouest, sœur de la première, Dorothy et Toto parcourent la route initiatique qui doit les mener au Magicien d'Oz. Au cours du voyage, le lion, l'homme de fer blanc et l'épouvantail se joignent à eux. Mais qu'elle est longue et pleine d'embûches la route qui doit ramener au foyer natal !

À PROPOS DU FILM

Adapté du conte pour enfant intemporel de L. Frank Baum, Le Magicien d'Oz a été projeté pour la première fois au Grauman Chinese Theater le 15 août 1939. Le film a été réalisé par Victor Fleming (qui la même année réalisa Autant en emporte le vent), produit par Mervyn LeRoy, le film a reçu cinq nominations aux Oscars dont celle du Meilleur Film et fut récompensé par deux Oscars : meilleure chanson originale (« Over the Rainbow ») et meilleure musique de film - ainsi qu'un Oscar spécial de la « meilleure jeune actrice » pour Judy Garland.

Le film a été un succès incroyable auprès de la presse et du public lors de sa première sortie sur grand écran mais il réussit à captiver de nouveau l'audience lors des ressorties de la MGM en 1949 et 1955.

Source : Warner

PRÉSENTATION DE L'INTERVENANT

Projectionniste, assistante caméra, **Anne Gourdet-Mares** est une technicienne passionnée par les appareils cinématographiques. En parallèle de ses activités et nourrie par ses expériences, elle est chargée de mission pour la collection des appareils cinématographiques au sein de la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé depuis 2002. Elle effectue par ailleurs de nombreuses interventions sur l'histoire technique du cinéma auprès du jeune public.



Cette animation a été proposée
à l'occasion de la 3ème édition du festival

TOUTE LA MÉMOIRE DU MONDE HORS-LES-MURS
La Cinémathèque française, ADRC, AFCAE
28 janvier-1er février 2015

pour célébrer l'anniversaire
des premiers essais Technicolor (1915)